



RAPPORT DU COMITÉ DU LEADERSHIP
ET DE LA FORMATION DES RESPONSABLES
FAIT À LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
DU 9 AOÛT 2008

Lion président du conseil Jean-Guy
Membres du conseil

Il me fait plaisir de vous transmettre le premier rapport de ma dernière année du mandat de trois ans comme président du comité du leadership et de la formation des responsables, mandat qui aura à terme duré presque quatre ans.

Atelier des gouverneurs élus

La tenue de l'atelier des gouverneurs élus a coûté au district multiple, gouverneurs élus et formateurs une somme d'environ 3 165,00\$ sur laquelle la division de la formation des responsables a remboursé 378,75\$ au D.M.U..

Compte tenu du coût qui se répartit principalement entre le D.M.U. et les participants, je ne crois pas approprié de prolonger l'atelier pour les futures années. Cependant je suggère que la durée demeure la même que celle de 2007-2008 soit une journée et demie.

L'atelier des gouverneurs élus 2009-2010 devrait se tenir les 28 et 29 mai 2010 fort probablement à Bernières si nous pouvons disposer des commodités requises. Dans le cours de l'année la formation sera peaufinée pour être encore plus interactive et intéressante.

Formation des responsables

Déjà le 28 juillet 2004 le président d'alors du comité avait comme objectif premier la mise en commun des moyens de formation en vigueur dans chacun des districts...

Le 18 février 2005 les responsables de la formation des districts souhaitaient mettre en place dès 2005-2006 un plan d'action en vue d'assurer une collaboration permanente entre les responsables des quatre districts au niveau des ateliers dispensés lors des congrès. Chaque responsable avait, lors de la rencontre, résumé les moyens utilisés lors des formations données dans les districts.

Tous les responsables constataient que généralement les animateurs étaient les mêmes d'année en année, que le matériel était hétéroclite (parfois des cahiers, parfois des CD, parfois pas grand'chose).

On souhaitait une intervention du D.M.U. au niveau des items suivants : révision, contrôle, correction et standardisation.

Le 12 novembre 2005 suivant en cela le rapport du lion Yvon du 18 mai 2005, j'informais le conseil que mon but était pour la réunion de février 2006 d'organiser une mise en commun des ressources afin de créer et maintenir une banque où pourraient s'alimenter les formateurs. Tous semblaient le souhaiter depuis 2004.

En août 2006 j'écrivais à tous les responsables leur réclamant le matériel utilisé lors des congrès demande que je formulais depuis le mois de février..

Le 13 novembre 2006 après avoir réussi, après un an et demi de sollicitation, à obtenir les CD contenant les ateliers donnés lors des congrès, j'en venais à la conclusion que les gouverneurs semblaient très satisfaits de la façon dont ça se déroulait dans leur district et que les responsables des ateliers sans doute conscients que leur formule, leurs cahiers, leurs CD, en fait leurs affaires étaient les meilleures ne sentaient pas le besoin de changer grand'chose.

Je concluais donc qu'après deux ans d'exercice, il n'était pas nécessairement utile de tenter de trouver une façon de mettre en commun les ressources surtout si la demande ne se faisait pas sentir. Cependant j'avisais tous les responsables que les CD étaient disponibles et que sur demande je leur en ferais parvenir une copie.

Dans mon rapport de février 2007 je reprenais en d'autres mots ce qui précède en venant à la conclusion que les responsables ne semblaient pas voir de problèmes majeurs quant aux ateliers dispensés lors des congrès.

Je recommandais de ne plus tenir de réunion en février parce que c'était inutile et que ça n'intéressait personne.

Le 2 juin 2007 je n'avais pas changé d'opinion et soulignais qu'à mon avis il était inutile de continuer dans le sens adopté en 2004 à moins qu'un besoin se fasse sentir, se manifeste et qu'une aide ou collaboration doit demandée.

En 2007-2008 il n'y a pas eu de demande, pas de réunion et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

En résumé en quatre ans aucun formateur n'a jugé pertinent ou nécessaire de prendre connaissance du matériel des autres districts.

Formation unique

On comprendra que pour en venir à donner une formation unique, deux choses sont essentielles tout au moins pour les ateliers dédiés (président, secrétaire, trésorier, chef du protocole et animateur) :

- Les mêmes outils

- Des formateurs parlant le même langage

Les mêmes outils :

Afin de pouvoir en venir à avoir des outils efficaces il faudra que des lions d'expérience dans la matière visée et dans la rédaction de textes se chargent de:

- Obtenir le matériel existant dans tous les districts
- Prendre connaissance de toutes les formations (matériel, durée, cours théoriques ou interactifs, CD, autre media etc..) qui se donnent
- Créer un modèle de texte unique pour tous les ateliers (présentation, format, pagination, index etc...)
- Tirer de tout ce qui existe l'essentiel pour ne garder que ce qui est important dans un seul volume
- Ajouter tout ce qu'il y a de nouveau (certains ateliers sont carrément désuets) et mettre à jour tous les chapitres
- Ajouter à chaque atelier une section traitant de l'utilisation de l'internet et des nouveaux média (plusieurs lions ne savent pas utiliser l'informatique)
- Rédiger un index pour chaque cahier, index pouvant être utilisé sur les CD pour trouver la page exacte
- Créer des diaporamas pour utilisation des canons si disponibles ou des acétates
- Mettre sur CD l'atelier
- Tirer au moins une copie papier
- Créer un comité de révision qui se chargera de corriger tous les textes et les réviser avant la production finale
- Créer un comité qui chaque année sera chargé de mettre à jour les ateliers

Les mêmes formateurs :

La durée moyenne d'un atelier ne devant pas excéder trois heures ils devront être dispensés par des formateurs non seulement instruits de la matière mais intéressants. (On s'adresse à des adultes).

Qui seront les formateurs? Si un formateur doit dispenser un atelier dans chacun des districts comment fera-t-il lorsqu'il y aura deux congrès la même fin de semaine? Trouvera-t-on des formateurs pour donner quatre ateliers quatre semaines de suite? Qui choisira les formateurs et qui les formera?

Les formateurs devront-ils subventionner eux-mêmes les ateliers en devant acquitter leurs dépenses ou n'être remboursés partiellement de ces dernières ? Qui acceptera une telle dépense pendant quatre semaines ? Quelle dépense additionnelle devra être encourue par les districts pour donner les ateliers ?

Conclusion

Lion président du conseil, membres du conseil, les réflexions qui précèdent m'amènent à croire que la tâche à accomplir est grande et complexe et ne pourra être réalisée au complet en un an .

Elle ne devrait être initiée que si on croit en une utilité certaine et si les districts désirent sérieusement que leurs ateliers soient modifiés. Et sont prêts à assumer les coûts inhérents.

Vu les dépenses générées par un tel projet (photocopies, rencontres, imprimantes, secrétariat, etc...) je crois que s'il doit être initié il ne faudrait pas que ce soit pour être interrompu en cours de route sinon on ne fait que s'amuser.

Nonobstant ce qui précède je demande à tous les gouverneurs de me transmettre sans délai les coordonnées de leur responsable de la formation au niveau du district afin que je puisse leur transmettre ce document et obtenir leurs premiers commentaires..

Dans le cours des prochains mois je mettrai à jour les documents que je possède et solliciterai une réflexion sérieuse de la part des responsables.

Au moins de novembre je vous transmettrai le fruit de mes démarches et poursuivrai ou non suivant les commentaires reçus avec votre approbation

Veillez accepter mes meilleures salutations.

René Chamard PDG, Président du comité
Leadership et formation des responsables